



SEM Kamillius Membe reçu par le Président Andry Rajoelina au Palais d'Etat d'Iavoloha

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Rencontre entre le Président de la Transition et le Ministre tanzanien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale**

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale de la République Unie de Tanzanie, et non moins actuel Président du Comité ministériel de l'organe de la Troïka de la SADC, Son Excellence Monsieur Bernard Kamillius MEMBE, accompagné de ses proches collaborateurs, a été reçu en audience par le Président de la Transition, Son Excellence Monsieur Andry Nirina RAJOELINA, ce Mardi 19 Février 2013 à 15h au Palais d'Etat d'Iavoloha.

A l'issue de la rencontre, le Ministre tanzanien des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale a indiqué les raisons de sa mission en terre malgache : « *J'ai rencontré le Président Rajoelina cet après-midi, premièrement, pour m'informer sur sa récente visite auprès du Secrétaire Général des Nations Unies à New York mais également par rapport à sa demande adressée au Président de la République de Tanzanie, SEM Jakaya KIKWETE, qui assure la Présidence de la Troïka, et relative à la levée des sanctions imposées par la Communauté Internationale sur Madagascar, notamment les sanctions ciblées à l'encontre de cent neuf (109) personnalités malgaches. Actuellement, les conditions requises par la Feuille de route et la Communauté Internationale sont remplies, comme la mise en place des Institutions de la Transition* ». ».



### **[ALBUM DE PHOTOS ICI](#)**

Par ailleurs, **SEM Bernard Kamillius MEMBE** s'est exprimé par rapport au dernier Communiqué du CPS de l'Union Africaine sur le cas malagasy :

« Par rapport au communiqué du CPS de l'Union Africaine, c'est inacceptable étant donné que celui-ci n'a pas été élaboré en coordination avec la SADC. Cette dernière a un point de vue différent par rapport à ce qui a été reflété dans ce communiqué.

**La levée des sanctions évoquée par la Communauté Internationale n'est pas du tout conditionnée par le retour de l'ancien Président Ravalomanana. Par conséquent, la SADC va rectifier ce communiqué afin que le CPS puisse en publier un autre**

».

Il convient de noter que, lors de cet entretien, le Président de la Transition, SEM Andry Nirina RAJOELINA, a été assisté par le Conseiller Spécial du Président, Norbert Lala Ratsirahonana et la Directrice des Relations Internationales à la Présidence de la Transition, Annick RAJAONA.

**Antananarivo, le 19 Février 2013**

**Le Chargé de la Communication**

**auprès de la Présidence de la Transition**

=====

Une délégation de la SADC, conduite par SEM Bernard Kamillius MEMBE, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale de la République Unie de Tanzanie, et actuel Président du Comité ministériel de l'organe de la Troïka de la SADC est arrivée à l'Aéroport d'Ivato, ce mardi 19 février 2013 à 14h30. Composée de huit (8) personnalités, cette délégation a été reçue par Monsieur Ulrich ANDRIATIANA, Ministre des Affaires étrangères par intérim, à Ivato.



Ensuite, la délégation a été reçue par SEM Andry RAJOELINA, Président de la Transition au Palais de Iavoloha vers 15heures.

A l'issue de cette rencontre, SEM Bernard Kamillius MEMBE a accordé une interview auprès des membres de la presse à Ivato.



SEM Bernard Kamillius MEMBE a ainsi expliqué que la délégation est dans nos murs pour «*transmettre un message spécial à Andry Rajoelina, Président de la Transition*» et cela s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus électoral.

Etant donné que la SADC est actuellement présidée par la Tanzanie, SEM Membe a précisé que l'organe envisage de faire un suivi sur la poursuite des élections dans les régions de la SADC.

Quant à la discussion qu'il a eue avec le Président de la Transition, il a indiqué que SEM Andry RAJOELINA l'a informé sur «*sa récente visite auprès de Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies à New York et également par rapport à sa demande adressée à SEM Jakaya KIKWETE, Président de la République de Tanzanie, qui assure la Présidence de la Troïka, relative à la levée des sanctions imposées par la Communauté Internationale sur Madagascar, notamment les sanctions ciblées à l'encontre de cent neuf (109) personnalités malgaches* ».



Interroger sur le retour de Marc RAVALOMANANA, ancien Président de la République de Madagascar, SEM MEMBE a souligné qu' «*il y a eu confusion par rapport au communiqué du CPS de l'Union Africaine, étant donné que celui-ci n'a pas été élaboré en coordination avec la SADC.* ».

Il a ainsi expliqué que **les conditions pour l'organisation des élections étaient, entre autres, conditionnées par la mise en place des institutions, actuellement établies, et non par le retour de Marc RAVALOMANANA.**

Ainsi, SEM MEMBE a noté que la Troïka de la SADC va entamer une discussion autour du calendrier électoral établi par la CENIT et prévoit de surveiller les élections.

**Source : Communication MAE**